



Conditions générales de prestations de services

En date du 20/04/2026

Définitions

Client : désigne la partie contractante qui conclut le Contrat avec la société MGSi S.à r.l.

Conditions Générales : les présentes conditions générales de prestation de services, excluant les services de Délégué à la protection des données (voir à ce sujet les Conditions générales de prestations de services « Délégué à la protection des données »).

Contrat : désigne les présentes conditions générales de prestation de Services, l'offre de Services qui sera transmise au Client, ainsi que toutes les annexes qui y seront le cas échéant jointes, qui peuvent être modifiées ultérieurement conformément à l'article 10 des présentes conditions générales de prestation de Services.

Livrable(s) : documentation remise par MGSi S.à r.l. au Client à la suite des prestations de Services. Il peut s'agir soit d'un rapport, d'une procédure ou tout autre acte fourni par MGSi S.à r.l. au titre du Contrat.

MGSi : désigne la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois MGSi S.à r.l. (B192771), ci-après MGSi.

Offre : désigne une offre écrite et/ou un devis émis par MGSi S.à r.l. pour la fourniture de Services au Client.

Partie(s) : désigne individuellement le Client ou MGSi, respectivement collectivement le Client et MGSi.

Prix : désigne les sommes facturées par MGSi S.à r.l. au Client pour les Services concernés par le Contrat.

Services : désigne tous les Services de conseil fournis par MGSi S.à r.l. dans le cadre du Contrat y compris, mais non exclusivement, la consultance, l'analyse de risques, la gestion de projet en lien avec la protection des données et la sécurité de l'information.

1. Champ d'application

- 1.1.** Les conditions générales de prestation de Services sont applicables à toutes les commandes de prestation de Services, ci- après « les Services » qui sont passées avec l'entreprise MGSi et complètent les conditions particulières mentionnées dans les offres de MGSi
- 1.2.** Les présentes conditions générales de prestation de Services, les dispositions mentionnées sur l'Offre de Services transmis au Client, ainsi que les annexes qui y seront le cas échéant jointes, forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les parties.
- 1.3.** Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout Contrat passé entre MGSi et ses Clients au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, quel que soit le lieu de livraison ou de prestation de Services. Par la signature de l'Offre de prix de MGSi, le Client accepte les présentes conditions générales et aucune dérogation aux présentes conditions générales ne pourra être admise sans accord exprès, préalable de MGSi.
- 1.4.** Toute condition, contraire aux présentes conditions générales de Services, posée unilatéralement par le Client, dans ses conditions générales d'achat ou dans tout autre document, sera inopposable à MGSi, sauf si cette dernière les a explicitement acceptées en apposant sa signature sur les conditions générales d'achat ou sur tout autre document du Client.
- 1.5.** En cas de conflits ou de contradictions entre les présentes conditions générales de Services et l'Offre, l'Offre prévaudra sur les présentes conditions générales de Services.
- 1.6.** Si l'un des articles des présentes Conditions Générales de prestation de Services est déclaré nul ou sans objet, sera réputé non écrit et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations des présentes Conditions Générales de prestation de Services.

2. Offre et commande

- 2.1.** Le délai de validité de l'Offre est de 30 jours à partir de la date inscrite sur l'Offre.
- 2.2.** Les prix indiqués dans l'Offre ne visent que la prestation des Services qui y sont décrits, à l'exclusion de toutes autres prestations.



-
- 2.3.** L'Offre de prix est faite sur la base des informations fournies par le Client. Dans le cas où ces informations s'avèrent fausses ou incomplètes, MGSi sera contrainte de modifier son périmètre d'intervention et en conséquence le Prix des Services.
- 2.4.** Le Client souhaitant une modification des prestations de Services, doit en informer MGSi par écrit en précisant : (1) la modification souhaitée, (2) le but de la modification souhaitée, (3) le cas échéant, les exigences et les spécifications souhaitées, et (4) le calendrier requis pour la modification souhaitée. MGSi doit notifier par écrit au Client dans les meilleurs délais si la modification proposée est acceptée, l'impact que cette dernière va avoir sur le coût des prestations de Services, le cas échéant informer le Client du surcoût qu'il devra payer.

3. Prix et frais

- 3.1.** Tous nos Prix sont indiqués en euros, TVA non comprise.
- 3.2.** Toute augmentation de TVA ou toute nouvelle taxe qui serait imposée entre le moment de la commande et celui de la prestation de Services sera à la charge du Client.
- 3.3.** Les Prix indiqués dans l'Offre seront augmentés conformément aux variations de l'indice luxembourgeois des prix à la consommation.
- 3.4.** Les frais pour les Services seront facturés conformément à l'Offre de MGSi Les frais engendrés à l'occasion de la prestation des Services (par exemple : frais de déplacement à l'étranger à la demande du Client, envoi par coursier, etc) seront facturés au Client en sus du Prix.

4. Facturation et paiement

- 4.1.** Toutes les factures seront établies en euros et émises par MGSi conformément à l'Offre de Services.
- 4.2.** Les factures sont dues et payables dans les trente (30) jours à compter de la date de la facture. Tous les frais de recouvrement liés au non-paiement d'une facture par le Client seront supportés par ce dernier.

5. Contestation d'une facture

- 5.1.** Si une facture est contestée, le Client est tenu d'en informer MGSi par écrit au plus tard 15 jours calendrier après sa réception.
- 5.2.** A défaut du respect de ces conditions de délais et de formes, le client ne pourra plus contester cette facture.
- 5.3.** La contestation d'une facture ne décharge pas le Client de son obligation de payer ladite facture dans le délai prévu à l'article 4.2.
- 5.4.** La compensation par le Client entre les sommes dues à MGSi et les sommes qui pourraient être réclamées par le Client n'est pas autorisée sauf accord écrit de MGSi

6. Paiement tardif

- 6.1.** MGSi se réserve le droit de refuser d'honorer une commande d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.
- 6.2.** A défaut de paiement de l'intégralité du Prix à l'expiration du délai de 30 jours prévu par l'article 4.2 des présentes conditions, les intérêts de retard légaux seront exigibles de plein droit, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et notamment, à la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et intérêt de retard.
- 6.3.** En cas de retard ou d'incident de paiement, des frais administratifs relatifs au recouvrement de créances, à hauteur de 50 euros, pourront être facturés au Client, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et notamment, à la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et intérêts de retard.

7. Annulation de la commande

- 7.1.** La signature de l'Offre par le Client vaut acceptation ferme et définitive des Services fournis par MGSi
- 7.2.** Toute annulation de la commande effectuée par le Client ne pourra pas entraîner le remboursement des sommes déjà versées ni aucune indemnisation quelconque.
- 7.3.** En cas d'annulation de la commande, aucun dédommagement ne pourra être réclamé à MGSi



8. Résiliation

- 8.1 Chaque partie pourra résilier à tout moment le Contrat, moyennant notification écrite transmise à l'autre partie, si:
- (i) celle-ci viole de manière déterminante une quelconque de ses obligations découlant du Contrat, et qu'elle est en mesure d'y remédier, mais ne l'a fait dans les trente (30) jours suivant la réception de la notification écrite lui demandant de remédier à ladite violation;
 - (ii) celle-ci n'est pas en mesure de payer ses dettes ou devient insolvable ou en cas d'ordonnance ou de résolution décrétant l'administration, la liquidation ou la dissolution de l'autre partie (pour toute autre raison qu'aux fins d'une fusion ou d'une restructuration solvable),
 - (iii) celle-ci désigne un administrateur ou autre curateur, liquidateur ou agent similaire pour la totalité ou une partie substantielle des actifs de l'autre partie ou l'autre partie conclut ou propose tout concordat ou accord avec ses créanciers en général ou si quelque chose d'analogue à ce qui précède se produit dans toute juridiction applicable,
 - (iv) celle-ci viole de manière déterminante ses obligations en matière de paiement.
- 8.1.** La résiliation du Contrat se fera sans préjudice des droits des parties déjà acquis et existants. En tout état de cause, le Client sera tenu de payer la totalité (i) des Frais correspondant aux Services fournis, (ii) de tout autre coût pour le personnel de MGSi affecté à la fourniture des Services et (iii) de toute autre dépense supportée par MGSi y compris les intérêts échus jusqu'à la date de résiliation.

9. Exécution des prestations

- 9.1.** MGSi s'engage à mettre en œuvre tous les efforts raisonnables pour offrir à son Client une haute qualité de Services.
- 9.2.** MGSi est en droit de faire exécuter les Services commandés par tout employé, collaborateur ou sous-traitant de son choix, sous sa responsabilité de droit commun.
- 9.3.** Au cours des missions, MGSi pourra être sollicitée pour la réalisation de certaines tâches qui nécessitent une analyse et/ou un conseil juridique relevant du domaine de la profession réglementée d'avocats. Dans ce contexte, MGSi mettra directement en relation le Client et le cabinet d'avocats partenaire pour la réalisation des travaux relevant du domaine de la profession réglementée d'avocats.
- 9.4.** Pour l'exécution des prestations, MGSi utilise les outils et plateformes numériques de son choix. MGSi ne saurait être tenue responsable des défaillances, interruptions ou pertes de données imputables à ces outils tiers, sauf en cas de faute lourde ou de manquement démontré de MGSi.

10. Modifications au Contrat

Le Contrat ne pourra être amendé que si la modification souhaitée par le Client a été notifiée par écrit, et acceptée par écrit par MGSi. MGSi se réserve néanmoins le droit de proposer des modifications non substantielles du Contrat (« Modifications non-matérielles »). Ces modifications seront notifiées par écrit au Client et seront présumées acceptées si ce dernier n'émet pas d'objection dans un délai de trente (30) jours suivant ladite notification. Dans tous les cas, la date et le contenu de cette notification seront documentés.

11. Obligations du Client

- 11.1.** Le Client apportera à MGSi toute l'aide nécessaire pour permettre la prestation effective des Services.
- 11.2.** Cette aide inclura, mais de manière non limitative :
- (i) l'obtention de toutes les licences et autorisations nécessaires à l'exécution des Services;
 - (ii) la désignation d'un membre de son personnel en tant que seule personne de contact pour toutes les communications avec MGSi ainsi que pour la coordination de l'exécution des obligations des Parties au terme du Contrat;
 - (iii) la transmission de toutes les informations nécessaires à la prestation des Services ;
 - (iv) la mise à disposition de l'espace de travail ou des bureaux appropriés et l'accès aux installations, équipements et systèmes ;



- (v) l'affectation d'un personnel qualifié, compétent et approprié aux fonctions qui permettront à MGSI de fournir les Services;
 - (vi) la prise des décisions en temps opportun concernant les Services;
 - (vii) la mise à disposition en temps opportun avant le démarrage des Services de toutes les procédures de sécurité applicables ou autres polices auxquelles MGSI est tenu de se conformer et
 - (viii) la préparation de l'environnement nécessaire à la fourniture des Services. La préparation comprend, mais de manière non limitative, la fourniture de la puissance électrique adéquate et des conditions ambiantes appropriées.
- 13.1 MGSI se réserve le droit de suspendre l'exécution du Contrat en cas de violation par le Client de ses obligations contractuelles et notamment de son obligation de paiement.

12. Responsabilités

- 12.1 MGSI ne peut être tenue responsable, sauf en cas de faute lourde ou de faute intentionnelle établie par une décision de justice définitive et exécutoire rendue par une juridiction compétente, ni des dommages indirects ni de la perte d'une chance de réaliser des bénéfices, consécutifs à la réalisation de sa mission.
- 12.2 Les obligations de MGSI au titre du Contrat constituent des obligations de moyens et non de résultat.
- 12.3 En tout état de cause, la réparation totale susceptible d'être due par MGSI ne pourra excéder les sommes facturées au Client au cours des trois (3) derniers mois à compter de la date du dommage tel que dûment établi par une juridiction compétente.
- 12.4 MGSI ne peut en aucun cas supporter, rembourser ou garantir les sanctions administratives, amendes, pénalités ou injonctions infligées au Client par une autorité de contrôle.

13. Confidentialité

- 13.2 Chaque Partie est susceptible de recevoir des Informations Confidentielles de l'autre Partie dans le cadre de l'exécution du Contrat. Les Parties prendront toutes les mesures raisonnables pour respecter la stricte confidentialité des Informations Confidentielles, et ne les dévoileront – sauf exigence légale ou injonction émanant d'une juridiction / autorité auquel cas la Partie concernée en informera la Partie divulgatrice dans les meilleurs délais si elle y est autorisée – à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgatrice.
- 13.3 Chaque Partie accepte que les Informations Confidentielles reçues de l'autre Partie soient divulguées par la Partie réceptrice à ses employés ou sous-traitants pour qui la connaissance de ces Informations Confidentielles est nécessaire. La Partie réceptrice s'engage à imposer à ces personnes la même obligation de confidentialité que celle prévue au présent Contrat.
- 13.4 Les Informations confidentielles n'incluent pas (i) les informations régulièrement en possession de la partie réceptrice ou connues de celle-ci avant la réception des dites informations de la part de la partie divulgatrice et qui avaient été transmises à la partie réceptrice sans obligation de confidentialité; (ii) les informations qui ont été régulièrement divulguées à la partie réceptrice par une autre personne; (iii) les informations qui font partie du domaine public ou y entrent sans action ou inaction inappropriée de la part de la partie réceptrice; et (iv) les informations qui sont développées indépendamment par la partie réceptrice.
- 13.5 À la fin du Contrat, chaque Partie s'engage à restituer ou détruire tous les documents confidentiels de l'autre Partie sur demande écrite de celle-ci, sauf si la loi ou les obligations professionnelles exigent leur conservation.

14. Protection des données

- 14.1 Dans le cadre de l'exécution de ses missions de conseil, MGSI peut être amenée à traiter certaines données à caractère personnel relatives notamment aux salariés, représentants, prestataires ou autres externes du Client. Pour les besoins de sa gestion interne de la relation contractuelle (notamment la gestion et le suivi de la mission, la facturation, la traçabilité et la preuve des travaux, la sécurité, ainsi que la gestion des



réclamations et contentieux), MGSI agit en qualité de responsable de traitement. Sauf stipulation contraire expressément convenue par écrit entre les Parties, MGSI n'intervient pas, au titre des présentes Conditions Générales, en qualité de sous-traitant au sens de l'article 28 du Règlement (UE) 2016/679.

- 14.2** Le Client demeure seul responsable de la collecte initiale des données qu'il communique à MGSI et s'engage à informer les personnes concernées des traitements réalisés dans le cadre de l'exécution du Contrat, conformément aux dispositions applicables, et à répondre à leurs demandes dans les conditions prévues par la réglementation.
- 14.3** MGSI s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires applicables et notamment à mettre en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées au regard des risques. Sauf contrainte légale ou réglementaire, MGSI ne communiquera les données à caractère personnel qu'aux seules personnes habilitées ayant besoin d'en connaître pour l'exécution du Contrat (en ce compris ses employés et collaborateurs soumis à une obligation de confidentialité), et, le cas échéant, à ses prestataires agissant pour son compte et soumis à des engagements de confidentialité et de sécurité adaptés. Les durées de conservation des données à caractère personnel traitées par MGSI sont détaillées dans la notice d'information remise au Client.

15. Force Majeure

- 15.1.** Aucune partie ne pourra être tenue pour responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations, si cette non-exécution est due au cas fortuit ou à la survenance d'un élément constitutif de force majeure tel que notamment, et sans que cette liste soit limitative, l'inondation, l'incendie, la tempête, le manque de matières premières, les épidémies, les pandémies, les restrictions gouvernementales, la grève des transports, grève partielle ou totale, ou lock-out. Constituent également des cas de force majeure les cyberattaques (notamment rançongiciels), les pannes majeures de services d'hébergement ou de télécommunications, ainsi que les défaillances significatives de prestataires techniques tiers.
- 15.2.** La partie ayant été frappée par de tels événements devra informer l'autre partie dès que possible, et tant que possible par écrit.
- 15.3.** Les parties conviennent qu'elles devront se concerter dans les meilleurs délais afin de déterminer ensemble les modalités d'exécution de la commande pendant la durée du cas de force majeure.

16. Propriété Intellectuelle

- 16.1.** Tout droit de propriété intellectuelle (incluant de manière non limitative, les droits d'auteurs, brevet, marque déposée, les droits sur les outils, méthodes et savoir-faire) de MGSI existant au moment de l'exécution du Contrat ou apparu au cours du Contrat est et restera la propriété unique et exclusive de MGSI, de ses concédants de licence ou de ses fournisseurs.
- 16.2.** Toute reproduction partielle ou complète de ces logos, marques, photos et modèles, quel que soit le support, à des fins commerciales, associatives ou bénévoles, est interdite sans le consentement de MGSI ou des détenteurs des marques ou droits attachés à ces représentations graphiques.
- 16.3.** Les livrables de MGSI sont protégés par le droit d'auteur. Toutefois, MGSI concède au Client une licence d'utilisation exclusive et non-cessible sur les Livrables. Toute utilisation non expressément autorisée par MGSI, est illicite. Le Client s'engage notamment à ne pas diffuser, commercialiser, à titre gracieux ou à titre onéreux, mettre à disposition directe ou indirecte le ou les Livrable(s) au bénéfice d'un tiers, céder ou transmettre, sur quel que support que ce soit, ladite création à des tiers, sauf demande d'une autorité, auquel cas le Client s'engage à en informer MGSI dans les meilleurs délais. MGSI se réserve le droit de les réutiliser dans le cadre d'autres missions, sous réserve cependant de retirer toutes informations confidentielles du Client.
- 16.4.** Le Client s'engage à informer ses employés et prestataires amenés à consulter et/ou travailler sur les Livrables des dispositions mentionnées ci-dessus et se porte fort du respect de celles-ci par ces derniers.

17. Non sollicitation



Durant le présent Contrat et pour une période d'un (1) an suivant le terme du présent Contrat, le Client ne sollicitera ni directement ni indirectement en vue de recruter ou d'engager aucun membre du personnel (comme employé, consultant ou en toute autre qualité) de MGSi ayant des responsabilités liées au présent Contrat, sans le consentement écrit préalable de MGSi

18. Pas de partenariat

Le personnel de MGSi qui fournit des Services au Client ne sera considéré, à aucune fin, comme un employé du Client. Chaque partie reste un contractant indépendant.

MGSi n'intervient pas dans les choix stratégiques, commerciaux ou opérationnels du Client et ne saurait en aucun cas se substituer à ses organes de direction.

19. Références

MGSi se réserve le droit d'utiliser le nom et le logo du Client associé au détail des services fournis à titre de référence commerciale, dans ses présentations, propositions commerciales ou lors d'événements publics, sauf opposition écrite du Client dans un délai de trente (30) jours suivant la signature de l'Offre. Cette référence ne saurait en aucun cas être interprétée comme un partenariat ou un soutien allant au-delà de la mission de conseil.

20. Cession

Aucune partie ne pourra céder, accorder en sous-licence ou transférer de toute autre manière un quelconque de ses droits découlant du Contrat sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, lequel consentement ne sera refusé ou retardé sans motif raisonnable ; rien dans le Contrat n'interdisant cependant ou ne limitant le droit de MGSi de céder, accorder en sous-licence, transférer ou aliéner de toute autre manière un quelconque de ses droits ou obligations découlant du présent Contrat à ses filiales.

21. Juridiction et droit applicable

Le Contrat sera régi et interprété conformément au droit luxembourgeois. En cas de litige, les Parties s'efforceront de rechercher une solution à l'amiable. À défaut de règlement amiable dans un délai de soixante (60) jours à compter de la première réclamation écrite, le litige sera soumis à la compétence exclusive des Tribunaux de Luxembourg-ville.